



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Owen Nicholl (21120-15-2116434)
Senior Procurement Officer / Agent principal
d'approvisionnement
Mailroom, Correctional Service Canada / Salle du courrier,
Service correctionnel Canada
Ground Floor / rez-de-chaussée
340 Laurier Ave West / 340, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario

Attention :
Owen Nicholl
Senior Procurement Officer / Agent principal
d'approvisionnement

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Title — Sujet: Faith Community Reintegration Projects (FCRP) – Project de réinsertion sociale avec des groupes confessionnels		
Solicitation No. — No. de l'invitation 21120-15-2116434		
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 004	Date: February 16, 2015 - Le 16 février 2015	
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG PW-15-00669519		
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2 :00 P.M. EST (Eastern Standard Time) - 14h00 (Heure normale de l' Heure.		
on / le : February 20, 2015 - 20 février 2015		
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: _____ Destination: _____ Other-Autre: _____		
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Owen.nicholl@csc-scc.gc.ca		
Telephone No. – No de téléphone: 613-995-0884	Fax No. – No de télécopieur: 613-992-12-17	
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction:		
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes		

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
340 Laurier Ave West / 340, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario



Solicitation Amendment 004 is issued to :

1. Respond to questions 68 to 77 received during the solicitation period;

1. Question and Answer 68 to 77 :

Q68. Are offenders mandated to utilize the services outlined in this RFP?

A68. No

Q69. Will our resources have permission to visit offenders (to begin the reintegration process) before they are released from a CSC institution?

A69. No.

Q70. What is the specific location of the service delivery office in each city named on pages 8 and 9?

A70. This is for the Bidder to propose.

| Q71. Please explain the “Evaluated Bid Price”, page 9 section 2.1.

A71. Please refer to Annex B – Proposed Basis of Payment. The Evaluated Bid Price is determined from the formula in the tables under column (g) for each Location (city).

Q72. Does “hours per bidder” mean an allocation of hours between multiple bidders serving on the same contract? Pages 8 & 9, section 2.1.

A72. See response to questions 18 and 9.

Q73. What does “maximum number of contracts” mean? Pages 8 & 9, section 2.1.

A73. See response to questions 2, 3, and 4.

Q74. If our resources will be required to travel between facilities, how will we account for travel time as a factor in determining the number of resources required to fulfill the hours of the contract? Pages 8 & 9, section 2.1 and Page 17, section 6.4.

A74. See response to questions 7 and 32.

Q75. Please explain maximum and minimum contract value. Page 14, section 2.4.

A75. See response to question 28.



Q76. How do we determine the amount of money to ask for in our bid. Are there guidelines that we have missed to assist us in our calculation?

A76. See response to question 56.

Q77. We have one question regarding the signing of the cover page of the bid proposal. Is the person who signs required to have a security clearance?

A77. The individual who signs the bid proposal must have the authority to do so as determined by the supplier. No security clearance is required.



La modification n° 004 de la demande de soumissions vise à :

1. Répondre à questions 68 à 77 reçues au cours de la période de demande de soumissions;

1. Liste question et réponse 68 à 77 :

Q68. Est-ce que les délinquants sont obligés d'utiliser les services décrits dans la présente DDP?

R68. Non.

Q69. Nos ressources auront-elles la permission de visiter les délinquants (pour commencer le processus de réintégration) avant qu'ils ne soient libérés d'un établissement du SCC?

R69. Non.

Q70. Quel est l'emplacement précis du bureau de prestation de services dans chaque ville nommée aux pages 8 et 9?

R70. C'est aux soumissionnaires de proposer un emplacement.

Q71. Veuillez expliquer la section « Prix évalué de l'offre », page 9, section 2.1?

R71. Veuillez vous référer à l'annexe B - Base de paiement proposée. Le Prix évalué de la soumission est déterminé par la formule dans la colonne (g) des tableaux pour chaque lieu (ville).

Q72. Est-ce que « heures par soumissionnaire » signifie que les heures seront réparties entre plusieurs soumissionnaires travaillant sur le même contrat? Pages 8 et 9, section 2.1.

R72. Veuillez voir les réponses aux questions 18 et 9.

Q73. Que signifie «nombre maximum de contrats»? Pages 8 et 9, section 2.1.

R73. Veuillez voir les réponses aux questions 2, 3 et 4.

Q74. Si nos ressources devront se déplacer entre les établissements, comment allons-nous tenir compte du temps de déplacement comme facteur pour déterminer le nombre de ressources nécessaires pour exécuter les heures du contrat ? Pages 8 et 9, article 2.1 et page 17, paragraphe 6.4.

R74. Veuillez voir les réponses aux questions 7 et 32 .

Q75. Veuillez expliquer la valeur maximale et minimale du contrat. Page 14, section 2.4.

R75. Veuillez voir la réponse à la question 28.

Q76. Comment pouvons-nous déterminer le montant d'argent pour demander dans notre proposition. Y a-t-il des lignes directrices que nous avons manquées pour nous aider dans notre calcul?

R76. Veuillez voir la réponse à la question 56.

Q77. Nous avons une question concernant la signature de la page de couverture de la proposition. Est-ce-que la personne qui signe doit avoir une cote de sécurité ?



R77. La personne qui signe la proposition doit avoir le pouvoir de le faire tel que déterminé par le fournisseur. Aucune cote de sécurité n'est nécessaire.